

Compte-rendu du C.A du 27 septembre 2023

9h40 : ouverture de la séance – membres présents : Gilles Benezech – Jean Yves Duchaine – David Bussy – Philippe Leclerc – Gérard Ardhuin – Jean Bernardin – Francis Vendel – Elian Belbeze – Jean Louis Kern – Jean Claude Neel - Alain Richard – Francis Materne

Mot du président : Gilles rappelle les règles fondamentales de l'association, le bureau décide il a été élu pour cela, et la décision finale lui appartient. Cependant nous devons tous tirer la corde dans le même sens, le club doit aller de l'avant ! Certains adhérents émettent des critiques nocives, ce qui n'est pas acceptable, les critiques sont utiles dans la mesure où elles font avancer et sont constructives, celles qui dénigrent doivent être balayées !

Gilles met l'accent sur les problèmes rencontrés sur plusieurs bateaux, le manque d'entretien et les achats de matériels, il faudrait un responsable des bateaux – Francis Materne se propose et le C.A accède à sa demande. Pour l'entretien de notre flotte un groupe de travail est formé : Elian comme responsable des réparations qui souhaite une formation des pilotes afin de définir clairement les opérations d'entretien, remettre également à jour les check-lists. Accompagné de Francis Materne et Vendel, Alain Richard qui va élaborer des fiches de tâches entretien

Mot de notre Webmaster : Alain expose les moyens de communications au sein de club qui sont multiples :

- 2 permanences par semaine au club
- 1 portable entièrement dédié à l'association : 06 25 69 01 08
- Une messagerie instantanée : WhatsApp
- Un site internet <https://www.loupmarseillanais.fr>

La liberté d'expression doit être préservée avec un contrôle (modérateur)

Tout le monde (ou presque) possède un smartphone, il est donc facile de contacter le plus grand nombre grâce à l'application de messagerie WhatsApp et ses différents groupes : sorties pêche en mer – pilotes et maintenance – bureau conseil d'administration et le groupe de discussion les Loups de Marseillan

Sorties en mer : Jean Claude NEEL intervient pour expliquer que la tâche n'est pas facile, il doit jongler avec la météo – la disponibilité des bateaux et des pilotes – Pour les inscriptions les adhérents disposent du tableau du club, du groupe sorties et sur notre site un formulaire de pré-inscription, ce dernier semble compliqué à utiliser pour l'instant ! L'objectif est de faire en sorte que chacun puisse être informé sur les sorties, y compris les adhérents éloignés.

Mot du trésorier : David présente son bilan financier arrêté au 31 aout 2023 (voir document en pièce jointe) Concernant les dépenses Jean Yves est le seul habilité à effectuer des achats de matériels pour les bateaux, cependant pour les petites (inférieures à 75€) il faut l'accord du trésorier. Afin d'éviter des dépenses redondantes, un inventaire des petits matériels sera effectué dans le container. Les comptes font apparaître que l'association perd de l'argent à chaque sortie, David recommande l'augmentation des cotisations club de 10€ et celles des sorties de 5€ afin de les équilibrer.

Adhésions : 75 en 2023 + 4 pour 2024 donc 79 à ce jour, pas de limitation décidée sur le nombre.

Prêt de salles communales : le secrétaire explique les changements pour 2024 suite à la réunion avec la mairie : les associations bénéficieront gratuitement de 3 prêts par an, les suivantes seront payantes – exemple salle Paul Arnaud = 500€.

Etats des bateaux : le conseil fait un point sur notre flotte, et détermine le nombre de bateaux qui doit la composer : réponse 2 (sans compter le Loup-Bar) ensuite le CA établit la liste des critères d'achat d'un nouveau bateau pour 2024 : il doit être de conception récente – ne doit pas dépasser 10 m (limite du ponton à Marseillan-plage) -capacité minimum d'embarquement 10 personnes - Coque polyester adaptée à la navigation en Méditerranée – Moteur in-bord puissance 200CV gasoil – vitesse 10 à 14 nœuds – Cabine timonier – budget disponible 18000€

Une réflexion est en cours pour remplacer ou pas le moteur capricieux du LoupBar par un moteur 4T d'occasion avec démarreur électrique et arbre long.

Echéancier : Bateau Le Loup – Décision : Vente du Loup avec l'emplacement sur l'Hérault dans les meilleurs délais, et conserver le Marseillanais pour l'instant : le C.A a procédé au vote à main levée et acte cette décision par 9 voix <pour> et 3 voix <contre>. Le prix de vente est fixé : 7000€ à débattre, l'offre de vente comportera la mention « Y compris un carénage effectué dès la vente conclue par les soins de l'association ». Alain Richard : ouverture d'un compte sur le BON COIN - David se propose de faire un tri des potentiels acheteur avant de demander à Elian d'intervenir pour les questions techniques.

Le Marseillanais 2 : poursuite des travaux pour le rendre opérationnel, réalisation d'une porte pour rendre son accès plus aisé - il convient également de terminer l'échange des réservoirs carburant, d'installer la VHF, la survie sur son support.

Salon du Cap d'Agde : du samedi 28 octobre au 1^{er} novembre – quelques copains sont fanas pour tenir le stand de la FNPP, le secrétaire se fera un plaisir d'envoyer le tableau des permanences à assurer.

Le C.A envisage la tenue d'une assemblée générale extraordinaire au mois de novembre prochain dans le but de modifier les textes afin d'augmenter certains pouvoirs de celui-ci.

Questions diverses et variées :

Point de sécurité : formation aux 1^{er} secours – réponse oui

Formation SNSM pour 2024 – réponse oui (Francis Materne)

Remorquage bateau, cordage en triangle – faire démonstration

Installation d'un défibrillateur – à voir !

Divers :

Location du Loup-Bar pour ½ journée – tarif 30€ (avec ou sans carburant ?)

Forum des associations : prévoir à l'issue (le WE suivant le forum) l'organisation d'une opération portes ouvertes pour mieux faire connaître la nôtre – à déterminer

Voir pour la tenue de petits ateliers pendant nos permanences, sur les montages – nœuds – leurres – matériels.

Renouvellement stock casquettes, tee-shirts, Mug, voir pour coupe-vent et laine polaire avec le logo du Loup à débattre.

12h45 : le président remercie les membres du conseil d'administration et clôture la séance.

Le Loup Marseillanais
CA du 27/09/2023

RECETTES		
Recettes	Montant	%
Subventions & reventes :	9 660	30%
Événements :	7 442	23%
Sorties Pêche :	7 007	22%
Cotisations membres :	4 656	15%
Bar & vente textiles :	2 842	9%
Avantage Crédit Agricole :	93	0%
Total Recettes	31 700 €	

ANALYSE BENEFICES		
	Bénéfice	Perte
53 sorties pêche, 336 pêcheurs (90T):	2 549 (toutes subv comprises)	
3 événements 233 repas :	2 726	
Bilan Bar :	1 827	
Divers :		-619
Résultat global	6 483 €	

DEPENSES		
Dépenses	Montant	%
Entretien bateaux :	8 061	32%
Places aux ports :	5 573	22%
Événements :	4 717	19%
Achat Gasoil :	2 699	11%
Assurances et FNPP :	1 449	6%
Bar :	1 015	4%
Comm, banque, Divers :	711	3%
Matériel de pêche :	559	2%
Taxes bateaux	433	2%
Total Dépenses	25 217 €	

SITUATION BANQUE		
	01-janv	27-sept
Compte courant :	788,22 €	1 010,55 €
Compte épargne :	12 085,89 €	20 500,00 €
Cash disponible		21 510,55 €

Comptes 2023 au 31 août 2023
Tableau de bord D.Bussy

ANALYSE SORTIES PAR BATEAU				
53 Sorties entre janvier et Août 2023	M1	M2	Loup	Total
janv.-23	-	-	-	0
févr.-23	3	-	2	5
mars-23	2	-	-	2
avr.-23	4	-	-	4
mai-23	2	3	4	9
juin-23	2	1	3	6
juil.-23	4	2	6	12
août-23	9	1	5	15
	26	7	20	53
Moyenne / mois	3,3	0,9	2,5	6,6